

Canada Goose Holdings Inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Au 31 décembre 2023 et au 1^{er} janvier 2023 et pour les troisièmes trimestres et

les périodes de trois trimestres clos à ces dates

(non audité)

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net
(non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
		31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
			<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>
		\$	\$	\$	\$
Produits	4	609,9	576,7	975,8	923,8
Coût des ventes	7	160,2	160,3	291,4	298,9
Marge brute		449,7	416,4	684,4	624,9
Frais de vente, généraux et administratifs		250,9	225,7	583,0	494,9
Bénéfice d'exploitation		198,8	190,7	101,4	130,0
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	11	14,8	2,4	42,9	31,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat		184,0	188,3	58,5	98,1
Charge d'impôt		52,6	50,8	8,0	19,2
Bénéfice net		131,4	137,5	50,5	78,9
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la société		130,6	134,9	53,4	75,8
Participations ne donnant pas le contrôle		0,8	2,6	(2,9)	3,1
Bénéfice net		131,4	137,5	50,5	78,9
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société					
De base	5	1,30 \$	1,28 \$	0,52 \$	0,72 \$
Dilué	5	1,29 \$	1,28 \$	0,52 \$	0,72 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**États consolidés intermédiaires résumés du résultat global
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
		31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
		\$	\$	\$	\$
Bénéfice net		131,4	137,5	50,5	78,9
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global					
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
(Perte actuarielle) gain actuariel lié à l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(0,1)	—	(0,3)	1,0
Éléments pouvant être reclassés en résultat net, déduction faite de l'impôt :					
Profit lié à l'écart de change cumulé		6,7	22,5	0,2	10,7
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	16	(7,5)	(4,6)	(1,5)	4,5
Reclassement en résultat net de la perte nette (du profit net) sur les couvertures de flux de trésorerie	16	0,1	3,4	(0,9)	4,9
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global		(0,8)	21,3	(2,5)	21,1
Bénéfice global		<u>130,6</u>	<u>158,8</u>	<u>48,0</u>	<u>100,0</u>
Attribuable aux éléments suivants :					
Actionnaires de la société		129,7	156,6	51,6	96,9
Participations ne donnant pas le contrôle		0,9	2,2	(3,6)	3,1
Bénéfice global		<u>130,6</u>	<u>158,8</u>	<u>48,0</u>	<u>100,0</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	2 avril 2023
Actif		\$	\$	\$
Actifs courants				
Trésorerie		154,3	344,2	286,5
Créances clients	3, 6	144,5	120,9	50,9
Stocks	3, 7	478,4	482,0	472,6
Impôt sur le résultat à recevoir		8,1	5,7	0,9
Autres actifs courants	15	61,0	58,3	52,3
Total des actifs courants		846,3	1 011,1	863,2
 Impôt différé		90,3	67,7	67,5
Immobilisations corporelles	3	177,2	128,5	156,0
Immobilisations incorporelles		132,1	132,9	135,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	3, 8	272,7	275,6	291,8
Goodwill	3	76,5	65,0	63,9
Autres actifs à long terme	15	6,8	22,2	12,5
Total de l'actif		1 601,9	1 703,0	1 590,0
 Passif				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	3, 9, 15	268,8	262,0	195,6
Provisions	10	55,0	46,6	21,6
Impôt sur le résultat à payer		14,5	31,8	31,5
Emprunts à court terme	11	38,7	52,4	27,6
Tranche courante des obligations locatives	3, 8	76,4	66,6	76,1
Total des passifs courants		453,4	459,4	352,4
 Provisions	10	37,2	36,7	36,5
Impôt différé		13,6	22,2	16,4
Facilité renouvelable	11	—	—	—
Emprunt à terme	11	381,0	393,4	391,6
Obligations locatives	3, 8	244,9	250,3	258,7
Autres passifs à long terme	15	70,9	42,9	56,9
Total du passif		1 201,0	1 204,9	1 112,5
 Capitaux propres	12			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		396,5	484,1	469,5
Participations ne donnant pas le contrôle		4,4	14,0	8,0
Total des capitaux propres		400,9	498,1	477,5
Total du passif et des capitaux propres		1 601,9	1 703,0	1 590,0

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

			Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total attribuable aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Notes	Actions à droit de vote multiple	Actions à droit de vote subalterne	Total					
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 2 avril 2023		1,4	117,3	118,7	28,5	316,5	5,8	469,5	8,0 477,5
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	—	(13,6)	(13,6)	—	(96,9)	—	(110,5)	— (110,5)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	—	(0,3)	(0,3)	—	(2,0)	—	(2,3)	— (2,3)
Passif relatif au courtier en vertu du programme de rachat d'actions automatique	12	—	—	—	(23,1)	—	—	(23,1)	— (23,1)
Émission d'actions	12	—	4,0	4,0	(3,9)	—	—	0,1	— 0,1
Bénéfice net (perte nette)		—	—	—	—	53,4	—	53,4	(2,9) 50,5
Autres éléments de perte globale		—	—	—	—	—	(1,8)	(1,8)	(0,7) (2,5)
Paielements fondés sur des actions	13	—	—	—	11,2	—	—	11,2	— 11,2
Solde au 31 décembre 2023		1,4	107,4	108,8	12,7	271,0	4,0	396,5	4,4 400,9
Solde au 3 avril 2022		1,4	117,1	118,5	36,2	290,4	(17,2)	427,9	— 427,9
Participation ne donnant pas le contrôle liée à un regroupement d'entreprises		—	—	—	—	—	—	—	10,9 10,9
Option de vente à l'égard d'une participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(21,5)	—	(21,5)	— (21,5)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	—	(1,5)	(1,5)	—	(14,6)	—	(16,1)	— (16,1)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	—	(0,2)	(0,2)	—	(1,6)	—	(1,8)	— (1,8)
Passif relatif au courtier en vertu du programme de rachat d'actions automatique	12	—	—	—	(12,5)	—	—	(12,5)	— (12,5)
Émission d'actions	12	—	2,7	2,7	(2,7)	—	—	—	— —
Bénéfice net		—	—	—	—	75,8	—	75,8	3,1 78,9
Autres éléments de bénéfice global		—	—	—	—	—	21,1	21,1	— 21,1
Paielements fondés sur des actions	13	—	—	—	11,2	—	—	11,2	— 11,2
Solde au 1^{er} janvier 2023		1,4	118,1	119,5	32,2	328,5	3,9	484,1	14,0 498,1

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
		31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
		\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		131,4	137,5	50,5	78,9
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissements		32,2	27,0	92,0	79,2
Charge d'impôt		52,6	50,8	8,0	19,2
Charges d'intérêts	11	11,8	8,7	32,1	24,9
(Profit) perte de change		(1,4)	(14,9)	(1,9)	4,3
Perte (profit) à la cession d'actifs		0,1	—	0,1	(0,1)
Paielements fondés sur des actions	13	4,3	4,2	11,5	11,2
Réévaluation de l'option de vente	15	4,9	(0,5)	15,7	1,2
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	15	(1,9)	(2,2)	(4,9)	(5,9)
		234,0	210,6	203,1	212,9
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	17	134,0	154,6	(32,2)	(48,1)
Impôt sur le résultat payé		(7,6)	(5,6)	(56,6)	(31,9)
Intérêts versés		(12,1)	(8,6)	(32,5)	(23,6)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		348,3	351,0	81,8	109,3
Activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles		(15,1)	(12,6)	(46,3)	(22,9)
Investissement dans des immobilisations incorporelles		(0,2)	(0,2)	(0,7)	(0,9)
Coûts directs initiaux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation	8	—	—	(0,4)	(0,4)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie découlant d'un regroupement d'entreprises	3	(12,3)	—	(12,3)	2,8
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(27,6)	(12,8)	(59,7)	(21,4)
Activités de financement					
(Remboursements) emprunts sur les facilités en Chine continentale	11	(38,2)	(8,4)	(0,5)	15,7
(Remboursements) emprunts sur la facilité au Japon	11	(3,7)	3,4	11,7	13,1
Remboursements sur l'emprunt à terme	11	(1,0)	(1,0)	(3,0)	(3,0)
Remboursements sur la facilité renouvelable	11	(86,3)	(55,9)	—	(0,5)
Coûts de transaction liés aux activités de financement	11	0,1	—	(0,2)	—
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	12	(54,3)	(16,1)	(111,7)	(16,1)
Paielements de capital sur les obligations locatives	8	(21,0)	(17,2)	(49,7)	(44,5)
Émission d'actions	13	—	—	0,1	—
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(204,4)	(95,2)	(153,3)	(35,3)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		0,5	4,1	(1,0)	3,9
Augmentation (diminution) de la trésorerie		116,8	247,1	(132,2)	56,5
Trésorerie au début de la période		37,5	97,1	286,5	287,7
Trésorerie à la fin de la période		154,3	344,2	154,3	344,2

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1. La société

Organisation

Canada Goose Holdings Inc. et ses filiales (la « société ») conçoivent, fabriquent et vendent des vêtements performants de luxe pour hommes, femmes, jeunes, enfants et bébés. Les gammes de produits de la société se composent de divers styles de parkas, de manteaux de duvet légers, de vêtements de pluie, de vêtements coupe-vent, de vêtements d'intérieur, de vêtements en molleton, de chaussures et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps. Le siège social de la société est situé au 100 Queens Quay East (Toronto) Canada, M5E 1V3. Les termes « Canada Goose », « nous » et « notre/nos » utilisés tout au long des présentes notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers intermédiaires ») se rapportent à la société.

Canada Goose est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « GOOS ». Les actionnaires principaux de la société sont des fonds d'investissement conseillés par Bain Capital LP et ses sociétés liées (« Bain Capital ») et DTR LLC (« DTR »), une entité contrôlée indirectement par le président du conseil et chef de la direction de la société. Les actionnaires principaux détiennent des actions à droit de vote multiple qui représentaient 51,9 % du total des actions en circulation au 31 décembre 2023, ou 91,5 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation. Les actions à droit de vote subalterne qui sont négociées sur les marchés publics représentaient 48,1 % du total des actions en circulation au 31 décembre 2023, ou 8,5 % des droits de vote combinés rattachés au total des actions à droit de vote en circulation.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers consolidés annuels audités préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, ne sont pas incluses dans les présentes notes. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 avril 2023.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée le 31 janvier 2024 conformément à une résolution du conseil d'administration de la société.

Exercice

L'exercice de la société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. L'exercice 2024 est un exercice de 52 semaines.

Secteurs opérationnels

La société classe ses activités en trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Le secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes réalisées par l'entremise des plateformes de commerce en ligne propres à chaque pays disponibles sur de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations lancée récemment et actuellement disponible aux États-Unis et au Canada, de même que les ventes réalisées dans les magasins de détail détenus par la société et situés dans des emplacements commerciaux de luxe.

Notes annexes (non audité)

Le secteur Ventes en gros comprend les ventes réalisées auprès de divers détaillants et de distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits exclusifs dans un marché entier. Nous avons notamment commencé à œuvrer dans le commerce de passage au deuxième trimestre de l'exercice 2024.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas enregistrés par l'entremise des secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés, aux amis et à la famille, les frais de vente, généraux et administratifs et les résultats de Paola Confectii, une entreprise nouvellement acquise (se reporter à la note 3, « Regroupements d'entreprises », pour des détails et des définitions). Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros.

Caractère saisonnier

Nos activités fluctuent en fonction des saisons, et nous enregistrons habituellement une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes en gros aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, alors que nous enregistrons une partie importante de notre bénéfice d'exploitation et de nos produits tirés des ventes directes aux consommateurs aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Par conséquent, des produits moins élevés que prévu au cours de ces périodes pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation annuels.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison des produits générés dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et du recouvrement des créances clients liées aux produits tirés des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Les emprunts augmentent habituellement au cours des premier et deuxième trimestres, pour être remboursés pendant le troisième trimestre de l'exercice.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques

Mode de présentation

Les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 avril 2023, ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires, sauf pour ce qui est mentionné ci-dessous. Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ainsi, les profits et les pertes de change liés au solde du capital restant dû sur l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures, sont reflétés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, tel qu'il est expliqué ci-dessous (se reporter à la note 11, « Emprunts », pour des détails et des définitions), alors qu'ils étaient auparavant présentés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Ce changement a été apporté afin de présenter tous les coûts de financement liés à l'emprunt à terme dans le même poste des états consolidés intermédiaires du résultat net. Pour le troisième trimestre et la période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023, nous avons reclassé des profits de change de 3,6 M\$ et des pertes de change de 11,7 M\$, respectivement. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le bénéfice, le bénéfice par action ni sur l'état consolidé intermédiaire de la situation financière du trimestre comparatif.

Notes annexes (non audité)

Principes de consolidation

Les états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et de ses filiales ainsi que les investissements sur lesquels la société exerce un contrôle. L'ensemble des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1). Ces modifications précisent que les clauses restrictives que l'entité doit respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'une dette en tant que passif courant ou non courant à la date de clôture. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

Normes publiées et adoptées

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent que les entités présentent leurs informations significatives sur les méthodes comptables, plutôt que leurs principales méthodes comptables, et clarifient la façon de distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. La société a adopté les modifications avec prise d'effet le 3 avril 2023. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers intermédiaires.

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier Deux – Modifications d'IAS 12*, Impôts sur le résultat (les « modifications »). Les modifications prévoient une exception aux exigences relatives à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier Deux de la réforme fiscale internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). À la suite de la publication des modifications, l'exception temporaire a été adoptée par la société au 2 juillet 2023. Les obligations d'information à fournir en ce qui concerne la charge d'impôt exigible et les informations à fournir selon les lois adoptées mais pas encore entrées en vigueur sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, mais pas pour les périodes intermédiaires se clôturant le 31 décembre 2023 ou avant cette date.

Note 3. Regroupement d'entreprises

Le 1^{er} novembre 2023, une filiale de la société nouvellement constituée en société par actions, Paola Confectii Manufacturing Limited (« Paola Confectii »), a fait l'acquisition de l'entreprise Paola Confectii SRL, un fabricant de tricots de luxe, pour une contrepartie totale en trésorerie de 16,4 M\$, sous réserve d'ajustements du prix. Cette acquisition devrait se traduire par une amélioration des marges sur les articles et un plus grand contrôle de l'approvisionnement, en plus de consolider l'expertise et les capacités internes en ce qui concerne les articles.

La direction a déterminé que les actifs et les processus substantiels constituaient une entreprise et, par conséquent, a comptabilisé la transaction comme un regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, selon la méthode de l'acquisition. Conformément à la méthode de l'acquisition, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les actifs acquis et les passifs repris ont été comptabilisés, à la date d'acquisition, comme suit :

	\$
Actifs acquis	
Créances clients	7,1
Stocks	1,6
Immobilisations corporelles	2,6
Actifs au titre de droits d'utilisation	1,2
Goodwill	13,5
Créditeurs et charges à payer	(8,4)
Obligation locative	(1,2)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs pris en charge	16,4

L'évaluation finale de la juste valeur de certains actifs et passifs et l'identification des immobilisations incorporelles ne sont pas encore terminées en raison de la complexité inhérente aux évaluations. Par conséquent, la répartition du prix d'achat est préliminaire et pourrait faire l'objet d'un ajustement à la fin du processus d'évaluation.

À la date d'acquisition, un montant de 13,5 M\$ a été comptabilisé au titre du goodwill, soit l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition. Le goodwill est essentiellement attribuable au renforcement de notre chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée et au potentiel attendu de croissance future de la catégorie des tricots. Le solde du goodwill est provisoire et sera finalisé à la fin du processus d'évaluation. Le goodwill comptabilisé ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt.

Notes annexes (non audité)

Dans le cadre du regroupement d'entreprises, si les actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs de PCML ») y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, un montant supplémentaire sera à payer aux vendeurs de PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs »). La valeur estimative est calculée selon un pourcentage prédéterminé de la valeur comptable nette, déterminé en fonction d'un multiple du BAIIA et de la marge du BAIIA de l'exercice se clôturant le 30 mars 2025, sous réserve d'un plancher, moins les ajustements de la dette nette. À la date d'acquisition, la valeur estimative du montant à payer était de 6,6 M\$. La société a comptabilisé le montant à payer aux vendeurs de PCML comme une transaction distincte, qui n'a pas été prise en compte dans le cadre de l'application de la méthode de l'acquisition, puisque le montant reflète la rémunération pour des services futurs conditionnels à la poursuite de l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025; il sera donc passé en charges sur une période de deux ans.

La société a engagé des coûts de transaction de 0,8 M\$, lesquels sont inclus dans les frais de vente, généraux et administratifs dans les états consolidés du résultat net et du résultat global pour la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023.

Les résultats de Paola Confectii sont consolidés avec les résultats financiers de la société, avec prise d'effet à la date d'acquisition, et sont présentés dans le secteur opérationnel Ventes autres de la société. Les résultats de Paola Confectii pour la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023 ne sont pas considérés comme significatifs aux fins des présents états financiers consolidés. Les informations pro forma à fournir selon l'hypothèse où Paola Confectii aurait été acquise au début de l'exercice n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne sont pas considérées comme significatives aux fins des présents états financiers consolidés.

Les vendeurs de PCML sont employés à titre de principaux dirigeants et continuent de diriger et de maintenir les activités régulières de Paola Confectii. La clause d'indexation sur les bénéfices futurs visant les vendeurs de PCML et les transactions conclues avec l'un des vendeurs de PCML dans le cadre de l'acquisition pour la location de l'installation de fabrication sont des transactions entre parties liées, puisque les vendeurs sont demeurés des employés de la société. Se reporter à la note 14, « Transactions entre parties liées », pour en savoir davantage.

Notes annexes (non audité)

Note 4. Information sectorielle

La société a trois secteurs opérationnels à présenter : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. La société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter selon les produits et le bénéfice (la perte) d'exploitation sectoriel, lequel correspond à la mesure du bénéfice utilisée par le principal décideur opérationnel de la société, soit le président du conseil et chef de la direction, pour évaluer le rendement des secteurs opérationnels. Nos secteurs opérationnels ne dépendent pas d'un client externe unique.

La société ne présente pas le total des actifs et le total des passifs selon ses secteurs opérationnels à présenter.

Troisième trimestre clos le 31 décembre 2023				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	514,0	81,8	14,1	609,9
Coût des ventes	110,4	38,1	11,7	160,2
Marge brute	403,6	43,7	2,4	449,7
Frais de vente, généraux et administratifs	116,5	17,8	116,6	250,9
Bénéfice (perte) d'exploitation	287,1	25,9	(114,2)	198,8
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				14,8
Bénéfice avant impôt sur le résultat				184,0

Troisième trimestre clos le 1 ^{er} janvier 2023				
(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	450,2	114,4	12,1	576,7
Coût des ventes	99,1	53,8	7,4	160,3
Marge brute	351,1	60,6	4,7	416,4
Frais de vente, généraux et administratifs (données reclassées) ¹	92,3	21,8	111,6	225,7
Bénéfice (perte) d'exploitation (données reclassées)	258,8	38,8	(106,9)	190,7
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net (données reclassées)				2,4
Bénéfice avant impôt sur le résultat				188,3

¹ Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques », pour en savoir davantage sur le reclassement des frais de vente, généraux et administratifs.

**Notes annexes
(non audité)**

**Période de trois trimestres close le
31 décembre 2023**

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	679,2	270,9	25,7	975,8
Coût des ventes	151,2	120,7	19,5	291,4
Marge brute	528,0	150,2	6,2	684,4
Frais de vente, généraux et administratifs	234,6	51,2	297,2	583,0
Bénéfice (perte) d'exploitation	293,4	99,0	(291,0)	101,4
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net				42,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat				58,5

**Période de trois trimestres close le
1^{er} janvier 2023**

(en millions de dollars canadiens)	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	579,8	328,3	15,7	923,8
Coût des ventes	130,4	158,8	9,7	298,9
Marge brute	449,4	169,5	6,0	624,9
Frais de vente, généraux et administratifs (données reclassées) ¹	184,0	51,0	259,9	494,9
Bénéfice (perte) d'exploitation (données reclassées)	265,4	118,5	(253,9)	130,0
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net (données reclassées)				31,9
Bénéfice avant impôt sur le résultat				98,1

¹ Se reporter à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables et jugements et estimations comptables critiques », pour en savoir davantage sur le reclassement des frais de vente, généraux et administratifs.

**Notes annexes
(non audité)**

Information géographique

La société définit l'emplacement géographique des produits selon l'emplacement de ses clients.

	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
(en millions de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Canada	94,9	109,2	176,3	185,8
États-Unis	157,5	182,8	241,8	272,7
Amérique du Nord	252,4	292,0	418,1	458,5
Asie-Pacifique	270,7	167,6	359,0	240,1
EMOA ¹	86,8	117,1	198,7	225,2
Produits	609,9	576,7	975,8	923,8

¹ L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 5. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente des renseignements sur le calcul du bénéfice par action de base et dilué.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	130,6 \$	134,9 \$	53,4 \$	75,8 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation	100 253 473	105 146 788	102 144 232	105 238 509
Nombre moyen pondéré d'actions à l'exercice des options sur actions, des UAR et des UAP ¹	1 055 363	521 820	981 133	539 842
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et à droit de vote subalterne en circulation, après dilution	101 308 836	105 668 608	103 125 365	105 778 351
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la société				
De base	1,30 \$	1,28 \$	0,52 \$	0,72 \$
Dilué	1,29 \$	1,28 \$	0,52 \$	0,72 \$

¹ S'applique aux actions dilutives et lorsque le cours de clôture quotidien moyen pondéré des actions pour l'exercice est plus élevé que le prix d'exercice des options sur actions. Pour le troisième trimestre et la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, 4 261 724 actions et 4 261 724 actions, respectivement, ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles étaient antidilutives (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 3 791 027 actions et 2 256 738 actions, respectivement).

Note 6. Créances clients

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Créances clients	129,4	103,3	30,4
Créances sur cartes de crédit	7,5	5,8	2,5
Autres créances	9,3	13,5	19,5
	146,2	122,6	52,4
Moins : pertes de crédit attendues et rabais sur ventes	(1,7)	(1,7)	(1,5)
Créances clients	144,5	120,9	50,9

**Notes annexes
(non audité)**

Note 7. Stocks

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Matières premières	48,9	71,3	60,3
Produits en cours	23,0	15,4	17,5
Produits finis	406,5	395,3	394,8
Total des stocks selon le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation	478,4	482,0	472,6

La valeur des stocks est réduite à la valeur nette de réalisation lorsque la société estime que le coût des stocks ne peut être recouvré en raison de leur obsolescence, des dommages qu'ils ont subis ou de la diminution du taux de vente.

Le tableau suivant présente la ventilation de la provision pour obsolescence.

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Réserve au titre de la freinte des matières premières	0,2	—	0,2
Réserve au titre de la freinte des produits finis	0,9	0,8	0,4
Réserve au titre de l'obsolescence des stocks de matières premières	21,4	12,9	20,5
Réserve au titre de l'obsolescence des stocks de produits finis	28,5	19,0	22,1
Provision pour obsolescence	51,0	32,7	43,2

Les montants imputés au coût des ventes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
	\$	\$	\$	\$
Coût des articles fabriqués	157,2	157,9	282,9	291,8
Amortissements	3,0	2,4	8,5	7,1
	160,2	160,3	291,4	298,9

**Notes annexes
(non audité)**

Note 8. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les variations du coût et de l'amortissement cumulé des actifs au titre de droits d'utilisation de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	396,7	44,9	58,4	500,0
Entrées	25,6	—	2,6	28,2
Entrées résultant de regroupements d'entreprises (note 3)	—	1,2	—	1,2
Modifications de contrats de location	9,8	0,1	1,5	11,4
Décomptabilisation à la résiliation	(4,0)	—	(1,8)	(5,8)
Incidence de l'écart de change	(6,4)	—	(0,4)	(6,8)
31 décembre 2023	421,7	46,2	60,3	528,2
3 avril 2022	296,3	36,7	17,4	350,4
Entrées	46,5	6,2	42,3	95,0
Entrées résultant de regroupements d'entreprises	1,5	—	1,8	3,3
Modifications de contrats de location	2,4	—	—	2,4
Décomptabilisation à la résiliation	(1,8)	—	—	(1,8)
Incidence de l'écart de change	14,6	—	0,7	15,3
1^{er} janvier 2023	359,5	42,9	62,2	464,6

**Notes annexes
(non audité)**

(en millions de
dollars canadiens)

Amortissement cumulé

2 avril 2023

Amortissement

Décomptabilisation à la
résiliation

Incidence de l'écart de change

31 décembre 2023

3 avril 2022

Amortissement

Décomptabilisation à la
résiliation

Incidence de l'écart de change

1^{er} janvier 2023

Valeur comptable nette

31 décembre 2023

1^{er} janvier 2023

2 avril 2023

	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	171,1	20,6	16,5	208,2
Amortissement	46,7	4,2	5,2	56,1
Décomptabilisation à la résiliation	(4,0)	—	(1,8)	(5,8)
Incidence de l'écart de change	(2,8)	—	(0,2)	(3,0)
31 décembre 2023	211,0	24,8	19,7	255,5
3 avril 2022	110,1	15,2	9,9	135,2
Amortissement	40,3	3,7	5,2	49,2
Décomptabilisation à la résiliation	(1,2)	—	—	(1,2)
Incidence de l'écart de change	5,4	—	0,4	5,8
1^{er} janvier 2023	154,6	18,9	15,5	189,0
Valeur comptable nette				
31 décembre 2023	210,7	21,4	40,6	272,7
1^{er} janvier 2023	204,9	24,0	46,7	275,6
2 avril 2023	225,6	24,3	41,9	291,8

**Notes annexes
(non audité)**

Obligations locatives

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives de la société.

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	259,2	27,7	47,9	334,8
Entrées	25,5	—	2,3	27,8
Entrées résultant de regroupements d'entreprises (note 3)	—	1,2	—	1,2
Modifications de contrats de location	9,8	0,1	1,5	11,4
Paiements de capital	(46,0)	(4,0)	0,3	(49,7)
Incidence de l'écart de change	(4,1)	—	(0,1)	(4,2)
31 décembre 2023	244,4	25,0	51,9	321,3
3 avril 2022	217,2	24,8	8,7	250,7
Entrées	46,1	6,2	42,3	94,6
Entrées résultant de regroupements d'entreprises	1,5	—	1,7	3,2
Modifications de contrats de location	2,4	—	—	2,4
Décomptabilisation à la résiliation	(0,7)	—	—	(0,7)
Paiements de capital	(38,8)	(3,9)	(1,8)	(44,5)
Incidence de l'écart de change	10,8	—	0,4	11,2
1^{er} janvier 2023	238,5	27,1	51,3	316,9

Les obligations locatives sont classées dans les passifs courants ou non courants comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Magasins de détail	Usines de fabrication	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives courantes	62,8	6,3	7,3	76,4
Obligations locatives non courantes	181,6	18,7	44,6	244,9
31 décembre 2023	244,4	25,0	51,9	321,3
Obligations locatives courantes	56,1	5,7	4,8	66,6
Obligations locatives non courantes	182,4	21,4	46,5	250,3
1^{er} janvier 2023	238,5	27,1	51,3	316,9
Obligations locatives courantes	64,7	6,1	5,3	76,1
Obligations locatives non courantes	194,5	21,6	42,6	258,7
2 avril 2023	259,2	27,7	47,9	334,8

Pour le troisième trimestre et la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, des paiements de loyers de 22,7 M\$ et de 28,8 M\$, respectivement, ont été exclus du calcul des obligations locatives (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 11,3 M\$ et 14,0 M\$, respectivement). La plus grande partie de ces montants se rapportait à des contrats de location à court terme et à des loyers variables, déduction faite des allègements de loyer, qui sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 9. Crédeurs et charges à payer

Les crédeurs et charges à payer s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	60,0	72,7	60,1
Charges à payer	107,9	119,0	82,4
Avantages du personnel	34,4	24,1	21,9
Instruments financiers dérivés	3,8	7,4	3,3
Passif au titre du PRAA (note 12)	43,1	—	20,0
Autres crédeurs	19,6	38,8	7,9
Crédeurs et charges à payer	268,8	262,0	195,6

Note 10. Provisions

Les provisions sont classées dans les passifs courants ou non courants selon les prévisions de la direction quant au moment du règlement et se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Garantie	Retours sur ventes	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Provisions courantes	7,3	47,7	—	55,0
Provisions non courantes	23,3	—	13,9	37,2
31 décembre 2023	30,6	47,7	13,9	92,2
Provisions courantes	6,0	40,6	—	46,6
Provisions non courantes	27,0	—	9,7	36,7
1^{er} janvier 2023	33,0	40,6	9,7	83,3
Provisions courantes	6,0	15,6	—	21,6
Provisions non courantes	24,4	—	12,1	36,5
2 avril 2023	30,4	15,6	12,1	58,1

Note 11. Emprunts

Modifications des emprunts

Les taux LIBOR ne sont plus publiés pour le dollar américain depuis le 30 juin 2023. Par conséquent, au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023, les facilités et les contrats libellés en dollars américains de la société qui étaient fondés sur le taux LIBOR sont passés au Secured Overnight Financing Rate publié par la Banque fédérale de réserve de New York (le « taux SOFR »). Au même moment, la société a apporté d'autres modifications à sa facilité renouvelable (définie ci-dessous), à l'emprunt à terme (défini ci-dessous) et aux swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la transition au taux SOFR. Dans le cadre des modifications, au cours du premier trimestre clos le 2 juillet 2023, la société a aussi reporté l'échéance de la facilité renouvelable au 15 mai 2028 et engagé des coûts de transaction de 0,7 M\$ au titre de la prolongation de la facilité renouvelable, qui sont amortis sur la nouvelle durée jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Aucune modification n'a été apportée aux emprunts au cours du troisième trimestre clos le 31 décembre 2023.

Se reporter à la note 16, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », pour en savoir davantage sur les modifications apportées aux swaps de taux d'intérêt.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 15 mai 2028. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 31 décembre 2023, la société avait remboursé tous les montants à payer sur la facilité renouvelable (1^{er} janvier 2023 – néant; 2 avril 2023 – néant). Au 31 décembre 2023, il n'y avait pas d'intérêts ou de frais administratifs qui demeuraient impayés (1^{er} janvier 2023 – néant; 2 avril 2023 – néant). Au 31 décembre 2023, des charges de financement différées de 1,0 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 0,6 M\$; 2 avril 2023 – 0,5 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 31 décembre 2023 et pour la période de trois trimestres close à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 31 décembre 2023, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 359,4 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (1^{er} janvier 2023 – 240,0 M\$; 2 avril 2023 – 238,4 M\$).

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 31 décembre 2023, la société avait des lettres de crédit en cours de 1,5 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (1^{er} janvier 2023 – 1,8 M\$; 2 avril 2023 – 1,8 M\$).

Notes annexes (non audité)

Emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang (l'« emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. L'emprunt à terme prévoit un montant en capital total de 300,0 M\$ US et des remboursements trimestriels de 0,75 M\$ US sur le capital, et arrivera à échéance le 7 octobre 2027. Le taux d'intérêt de l'emprunt à terme est en outre fondé sur le taux SOFR, majoré d'un ajustement du taux SOFR à terme de 0,11448 % et d'une marge applicable de 3,50 %, à condition que le taux SOFR majoré de l'ajustement du taux SOFR à terme ne soit pas inférieur à 0,75 %, payable chaque mois à terme échu.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au 31 décembre 2023, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 291,0 M\$ US (1^{er} janvier 2023 – 294,0 M\$ US; 2 avril 2023 – 293,3 M\$ US). La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 31 décembre 2023 et pour la période de trois trimestres close à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Le montant impayé en vertu de l'emprunt à terme s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	2 avril 2023
	\$	\$	\$
Emprunt à terme	385,7	398,2	396,3
Tranche non amortie des coûts de transaction différés	(0,7)	(0,7)	(0,6)
Emprunt à terme, déduction faite des coûts de transaction différés non amortis	385,0	397,5	395,7

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la société en Chine continentale a contracté trois facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 280,0 M RMB (52,4 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond au taux préférentiel des prêts de un an, moins un taux marginal se situant entre 0,35 % et 0,45 %, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 31 décembre 2023, la société avait un montant à payer de 9,3 M\$ (50,0 M RMB) en vertu des facilités en Chine continentale [1^{er} janvier 2023 – 15,7 M\$ (80,0 M RMB); 2 avril 2023 – 9,8 M\$ (50,0 M RMB)].

Notes annexes (non audité)

Facilité au Japon

Une filiale de la société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (37,6 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable au taux TIBOR de la Japanese Bankers Association majoré d'une marge applicable de 0,3 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la saison de pointe. Au 31 décembre 2023, la société avait un montant à payer de 25,4 M\$ (2 700,0 M JPY) au titre de la facilité au Japon [1^{er} janvier 2023 – 32,6 M\$ (3 150,0 M JPY); 2 avril 2023 – 13,7 M\$ (1 350,0 M JPY)].

Emprunts à court terme

Au 31 décembre 2023, la société avait des emprunts à court terme totalisant 38,7 M\$. Les emprunts à court terme comprennent un montant à payer de 9,3 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 15,7 M\$; 2 avril 2023 – 9,8 M\$) au titre des facilités en Chine continentale, un montant à payer de 25,4 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 32,6 M\$; 2 avril 2023 – 13,7 M\$) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,0 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 4,1 M\$; 2 avril 2023 – 4,1 M\$) lié à la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

**Notes annexes
(non audité)**

Le montant net des charges d'intérêts, des charges financières et des autres charges se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
		<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>
	\$	\$	\$	\$
Charges d'intérêts				
Facilités en Chine continentale	0,4	0,3	0,8	0,5
Facilité au Japon	0,1	0,1	0,1	0,1
Facilité renouvelable	1,3	0,1	2,8	0,9
Emprunt à terme	4,8	4,9	14,8	13,8
Obligations locatives	4,2	2,8	12,8	8,2
Commissions d'attente	0,3	0,5	0,9	1,4
Pertes (profits) de change sur l'emprunt à terme, déduction faite des couvertures	0,5	(3,6)	—	11,7
Réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente (note 15)	4,9	(0,5)	15,7	1,2
Réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 15)	(1,9)	(2,2)	(4,9)	(5,9)
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,2)	(0,9)	(0,4)
Autres coûts	0,3	0,2	0,8	0,4
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	14,8	2,4	42,9	31,9

Note 12. Capitaux propres

Transactions liées au capital social pour la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois commençant le 22 novembre 2023 et se terminant au plus tard le 21 novembre 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »). Les actions à droit de vote subalterne rachetées seront annulées.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2024 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2024 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne aux termes du PRAA de l'exercice 2024 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024.

Au cours de la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la société a racheté 1 862 550 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 29,5 M\$, dont une tranche de 2,3 M\$ était à payer au courtier désigné à la fin de la période. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 25,3 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 1 862 550 actions à droit de vote subalterne rachetées, 1 365 074 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2024, pour une contrepartie totale en trésorerie de 22,2 M\$.

Le passif représentant le montant maximal que la société pourrait être tenue de verser au courtier désigné en vertu du PRAA de l'exercice 2024 s'établissait à 43,1 M\$ au 31 décembre 2023. Ce montant a été imputé au surplus d'apport. Après la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023, la société a racheté 1 508 082 actions à droit de vote subalterne additionnelles aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 23,8 M\$ en vertu du PRAA de l'exercice 2024. À la date de dépôt du présent rapport, le passif restant relatif au courtier désigné s'élevait à 3,6 M\$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023

Le conseil d'administration a autorisé la société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter et annuler jusqu'à 5 421 685 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois qui commençait le 22 novembre 2022 et se terminait le 21 novembre 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 »).

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, la société s'était aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2023 ») en vertu duquel un courtier désigné pouvait racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la société prévues chaque trimestre. Le PRAA de l'exercice 2023 a pris fin le 21 novembre 2023, en même temps que l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, et le passif relatif au courtier a été réglé en totalité lorsque le programme s'est terminé.

Notes annexes (non audité)

Au cours de la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023, la société a racheté 4 268 883 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 83,3 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 73,6 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Des 4 268 883 actions à droit de vote subalterne rachetées, 1 184 152 d'entre elles ont été rachetées dans le cadre du PRAA de l'exercice 2023, pour une contrepartie totale en trésorerie de 25,3 M\$.

Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2023, la société a racheté la totalité des actions à droit de vote subalterne, soit 5 421 685 actions, aux fins d'annulation, pour une contrepartie totale en trésorerie de 111,2 M\$.

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
2 avril 2023	51 004 076	1,4	53 184 912	117,3	104 188 988	118,7
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(5 987 741)	(13,6)	(5 987 741)	(13,6)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation	—	—	(143 692)	(0,3)	(143 692)	(0,3)
Total des rachats d'actions	—	—	(6 131 433)	(13,9)	(6 131 433)	(13,9)
Exercice d'options sur actions	—	—	36 350	0,2	36 350	0,2
Règlement d'UAR	—	—	134 475	3,8	134 475	3,8
Total des émissions d'actions	—	—	170 825	4,0	170 825	4,0
31 décembre 2023	51 004 076	1,4	47 224 304	107,4	98 228 380	108,8

Transactions liées au capital social pour la période de trois trimestres close le 1^{er} janvier 2023

Le tableau suivant présente les transactions ayant eu une incidence sur le capital social émis et en circulation de la société.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
3 avril 2022	51 004 076	1,4	54 190 432	117,1	105 194 508	118,5
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	—	—	(670 080)	(1,5)	(670 080)	(1,5)
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation	—	—	(75 301)	(0,2)	(75 301)	(0,2)
Total des rachats d'actions	—	—	(745 381)	(1,7)	(745 381)	(1,7)
Exercice d'options sur actions	—	—	60 248	—	60 248	—
Règlement d'UAR	—	—	87 034	2,7	87 034	2,7
Total des émissions d'actions	—	—	147 282	2,7	147 282	2,7
1^{er} janvier 2023	51 004 076	1,4	53 592 333	118,1	104 596 409	119,5

Notes annexes (non audité)

Note 13. Paiements fondés sur des actions

Options sur actions

La société a émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de ses régimes de rémunération incitative, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017, soit l'ancien régime, et ultérieurement, le régime général. Toutes les options sont émises à un prix d'exercice qui ne doit pas être inférieur à la valeur de marché à la date d'attribution et elles expirent dix ans après la date d'attribution.

Les transactions liées aux options sur actions se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Période de trois trimestres close le			
	31 décembre 2023		1 ^{er} janvier 2023	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions
Options en circulation au début de la période	36,58 \$	4 055 199	42,99 \$	2 722 690
Attribuées pour l'achat d'actions	22,21 \$	758 327	24,63 \$	1 580 506
Exercées	2,83 \$	(36 350)	0,23 \$	(60 248)
Annulées	29,54 \$	(303 217)	41,29 \$	(146 079)
Options en circulation à la fin de la période	34,89 \$	<u>4 473 959</u>	36,60 \$	<u>4 096 869</u>

Unités d'actions restreintes

La société attribue des actions dans le cadre du programme d'unités d'actions restreintes (« UAR »), en vertu du régime général, aux employés de la société. Les UAR sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables. Nous nous attendons à ce que les UAR dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAR. Les droits liés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans à raison de un tiers à chaque anniversaire de la date d'attribution.

Les transactions liées aux UAR se présentent comme suit :

	Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAR en circulation au début de la période	318 082	215 590
Attribuées	376 543	209 187
Réglées	(134 475)	(87 034)
Annulées	(38 599)	(14 039)
UAR en circulation à la fin de la période	<u>521 551</u>	<u>323 704</u>

Notes annexes (non audité)

Unités d'actions liées à la performance

En mai 2023, la société a mis en œuvre un programme d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») en vertu du régime général. Une UAP représente le droit de recevoir une action à droit de vote subalterne réglée par l'émission d'actions à la date d'acquisition des droits. Les droits sur les UAP sont acquis au troisième anniversaire de la date de l'attribution et ne sont gagnés que si certains objectifs de performance sont atteints. Le nombre d'actions émises pour chaque UAP à la date d'acquisition des droits peut diminuer ou augmenter si les objectifs de performance minimaux ou maximaux sont atteints, selon une fourchette variant entre 0 % et 200 % des droits liés aux UAP attribués. La société s'attend à ce que les UAP dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par UAP. Les UAP sont considérées comme des instruments de capitaux propres aux fins comptables.

Les transactions liées aux UAP se présentent comme suit :

	Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1^{er} janvier 2023
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
UAP en circulation au début de la période	—	—
Attribuées	399 349	—
Annulées	(9 491)	—
UAP en circulation à la fin de la période	389 858	—

Réserve d'actions pouvant être émises

Au 31 décembre 2023, un maximum de 5 412 655 actions à droit de vote subalterne avait été réservé aux fins d'émission en faveur de certains employés de la société en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, l'acquisition des droits étant conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service et aux objectifs de rendement de même que d'autres conditions du régime général.

Comptabilisation des attributions fondées sur des actions

Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé des montants de 4,3 M\$ et de 11,5 M\$, respectivement, à titre de charge de rémunération pour l'acquisition des droits liés aux options sur actions, aux UAR et aux UAP (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 4,2 M\$ et 11,2 M\$, respectivement). La charge de rémunération fondée sur des actions est comprise dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Notes annexes (non audité)

Les hypothèses qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des options attribuées selon la méthode d'évaluation des options de Black et Scholes à la date d'attribution sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Évaluation moyenne pondérée du cours de l'action	22,21 \$	24,63 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	22,21 \$	24,63 \$
Taux d'intérêt sans risque	4,12 %	2,52 %
Durée prévue (en années)	5	5
Rendement prévu de l'action	— %	— %
Volatilité	40 %	40 %
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	7,50 \$	7,86 \$

La juste valeur des UAR et des UAP est déterminée en fonction de la valeur de marché des actions à droit de vote subalterne au moment de l'attribution. Au 31 décembre 2023, la juste valeur moyenne pondérée des UAR était de 22,22 \$ (1^{er} janvier 2023 – 24,63 \$). Au 31 décembre 2023, la juste valeur moyenne pondérée des UAP était de 22,21 \$.

Note 14. Transactions entre parties liées

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a engagé des charges de 0,4 M\$ et de 0,8 M\$, respectivement (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 0,3 M\$ et 0,8 M\$, respectivement) auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 M\$ au 31 décembre 2023 (1^{er} janvier 2023 – 0,4 M\$; 2 avril 2023 – 0,4 M\$).

L'obligation locative à payer à un ancien actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 2,8 M\$ au 31 décembre 2023 (1^{er} janvier 2023 – 3,3 M\$; 2 avril 2023 – 3,1 M\$). Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,3 M\$ et de 1,0 M\$, respectivement (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 0,4 M\$ et 1,1 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 31 décembre 2023, au 1^{er} janvier 2023 et au 2 avril 2023.

La coentreprise entre la société et Sazaby League (la « coentreprise au Japon ») a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 2,2 M\$ au 31 décembre 2023 (1^{er} janvier 2023 – 2,8 M\$; 2 avril 2023 – 2,7 M\$). Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a versé à Sazaby League des montants totalisant 1,3 M\$ et 3,2 M\$, respectivement, pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 1,0 M\$ et 3,5 M\$, respectivement). Au 31 décembre 2023, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,1 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 0,6 M\$; 2 avril 2023 – 0,2 M\$).

Notes annexes (non audité)

Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 1,1 M\$ et de 1,2 M\$, respectivement, à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – 1,1 M\$ et 1,2 M\$, respectivement). Au 31 décembre 2023, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de 0,9 M\$ relative à ces sociétés (1^{er} janvier 2023 – 0,7 M\$; 2 avril 2023 – 0,1 M\$).

En vertu de l'entente conclue entre la société et Sazaby League en vue de former la coentreprise au Japon (l'« entente de coentreprise »), au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023, la société a vendu des stocks d'une valeur de 0,7 M\$ et de 11,9 M\$, respectivement, à Sazaby League en vue du rachat par la coentreprise au Japon aux fins de la gestion optimale des stocks. Il n'y avait aucun montant à recevoir de Sazaby League au 1^{er} janvier 2023. Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023, la coentreprise au Japon a racheté des stocks d'une valeur de 0,3 M\$ et de 11,5 M\$, respectivement, auprès de Sazaby League, et la coentreprise au Japon a comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer un montant à payer à Sazaby League de moins de 0,1 M\$ au 1^{er} janvier 2023. Ces transactions ont été évaluées en fonction des prix prévus dans l'entente de coentreprise, selon les conditions du marché, et n'ont pas été comptabilisées comme des transactions de ventes. Le rachat des stocks en vertu de cette entente de coentreprise a été achevé au cours du quatrième trimestre clos le 2 avril 2023.

Dans le cadre du regroupement d'entreprises, pour le troisième trimestre et la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 0,5 M\$ relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 6,6 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les autres passifs à long terme de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs de PCML au 31 décembre 2023.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs de PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 31 décembre 2023. Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a payé à un des vendeurs de PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de moins de 0,1 M\$, respectivement. Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs de PCML au 31 décembre 2023.

**Notes annexes
(non audité)**

Note 15. Instruments financiers et juste valeur

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers de la société, à l'exception des instruments financiers à court terme comptabilisés au coût amorti.

	31 décembre 2023				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	18,2	—	18,2	18,2
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	6,7	—	6,7	6,7
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	3,8	—	3,8	3,8
Facilités en Chine continentale	—	9,3	—	9,3	9,3
Facilité au Japon	—	25,4	—	25,4	25,4
Emprunt à terme	—	385,0	—	385,0	421,7
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	12,2	—	12,2	12,2
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	45,7	45,7	45,7
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	10,6	10,6	10,6
Clause d'indexation sur les bénéfices futurs incluse dans les autres passifs à long terme (note 3)	—	—	0,5	0,5	0,5

**Notes annexes
(non audité)**

	1 ^{er} janvier 2023				
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	18,9	—	18,9	18,9
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	22,1	—	22,1	22,1
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	7,4	—	7,4	7,4
Facilités en Chine continentale	—	—	15,7	15,7	15,7
Facilité au Japon	—	32,6	—	32,6	32,6
Emprunt à terme	—	397,5	—	397,5	432,3
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	4,0	—	4,0	4,0
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	22,8	22,8	22,8
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	14,0	14,0	14,0

				2 avril 2023	
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Dérivés inclus dans les autres actifs courants	—	12,4	—	12,4	12,4
Dérivés inclus dans les autres actifs à long terme	—	12,4	—	12,4	12,4
Passifs financiers					
Dérivés inclus dans les crédettes et charges à payer	—	3,3	—	3,3	3,3
Facilités en Chine continentale	—	—	9,8	9,8	9,8
Facilité au Japon	—	13,7	—	13,7	13,7
Emprunt à terme	—	395,7	—	395,7	433,1
Dérivés inclus dans les autres passifs à long terme	—	6,0	—	6,0	6,0
Passif au titre de l'option de vente inclus dans les autres passifs à long terme	—	—	32,1	32,1	32,1
Contrepartie éventuelle incluse dans les autres passifs à long terme	—	—	16,8	16,8	16,8

En ce qui concerne la coentreprise au Japon, au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé une diminution de 196,9 M JPY (1,5 M\$, compte non tenu des profits de change de 0,4 M\$) et une diminution de 529,7 M JPY (6,3 M\$, compte non tenu des pertes de change de 1,4 M\$), respectivement, à la réévaluation de la contrepartie éventuelle. La société a comptabilisé une augmentation de 518,3 M JPY (6,2 M\$, compte non tenu des profits de change de 1,3 M\$) et une augmentation de 1 707,4 M JPY (13,6 M\$, compte non tenu des pertes de change de 2,1 M\$) à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, respectivement. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente découle du fait que les durées initiales de 4 ans et de 10 ans, respectivement, s'écoulent, ainsi que de l'amélioration du coût des capitaux empruntés sur le marché.

Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023, la société a comptabilisé une diminution de 215,7 M JPY (1,0 M\$, compte non tenu des profits de change de 1,2 M\$) et une diminution de 603,9 M JPY (6,0 M\$, compte non tenu des pertes de change de 0,1 M\$), respectivement, à la réévaluation de la contrepartie éventuelle. La société a comptabilisé une diminution de 44,6 M JPY (augmentation de 1,3 M\$, compte non tenu des profits de change de 1,8 M\$) et une augmentation de 130,3 M JPY (1,6 M\$, compte non tenu des profits de change de 0,4 M\$), respectivement, à la réévaluation du passif au titre de l'option de vente au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023.

Note 16. Objectifs et politiques de gestion du risque financier

Le principal objectif de la société en matière de gestion du risque est de protéger les actifs et les flux de trésorerie de la société afin d'accroître la valeur de la société.

La société est exposée au risque de gestion du capital, au risque de liquidité, au risque de crédit, au risque de marché, au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La haute direction et le conseil d'administration de la société supervisent la gestion de ces risques. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés ci-après.

Gestion du capital

La société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration de la société surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières au moment requis. La démarche de la société pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, de toujours disposer de liquidités suffisantes pour satisfaire aux exigences liées aux activités, aux dépenses d'investissement, au service de la dette et à des fins générales, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les fonds provenant des activités d'exploitation constituent la principale source de liquidités. La société a également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon et à la facilité renouvelable en tant que source de liquidités pour les besoins en fonds de roulement à court terme. La société examine régulièrement les flux de trésorerie réels et prévus afin d'assurer que sa capacité de financement demeure adéquate.

Le tableau suivant présente un sommaire des exigences contractuelles en matière de flux de trésorerie futurs non actualisés au 31 décembre 2023.

Obligations contractuelles par exercice (en millions de dollars canadiens)	T4 2024	2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	268,8	—	—	—	—	—	—	268,8
Facilités en Chine continentale	9,3	—	—	—	—	—	—	9,3
Facilité au Japon	25,4	—	—	—	—	—	—	25,4
Emprunt à terme	1,0	4,0	4,0	4,0	372,7	—	—	385,7
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	8,7	34,9	34,6	34,6	17,3	—	—	130,1
Contrats dérivés	—	—	5,5	—	—	—	—	5,5
Obligations locatives	21,6	88,6	66,7	55,9	41,2	31,3	76,3	381,6
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,0	2,0
Total des obligations contractuelles	334,8	127,5	110,8	94,5	431,2	31,3	78,3	1 208,4

¹ Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon et l'emprunt à terme, soit 3,00 %, 0,34 % et 8,97 %, respectivement, au 31 décembre 2023.

Notes annexes (non audité)

Au 31 décembre 2023, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé, la clause d'indexation sur les bénéfices futurs visant les vendeurs de PCML ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relatifs à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,0 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement de Canada Goose Inc. au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 31 décembre 2023, un montant de 7,4 M\$ était en cours.

En outre, une filiale de la société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 31 décembre 2023, le montant impayé s'élevait à 12,9 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. La société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 31 décembre 2023, des créances clients totalisant environ 34,8 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 49,5 M\$; 2 avril 2023 – 10,3 M\$) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente ne s'applique qu'aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY. Au 31 décembre 2023, des créances clients totalisant approximativement 5,1 M\$ (540,0 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police [1^{er} janvier 2023 – 4,1 M\$ (392,2 M JPY); 2 avril 2023 – 0,7 M\$ (72,8 M JPY)].

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture.

Pour la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 43,6 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société (période de trois trimestres close le 1^{er} janvier 2023 – 37,3 M\$). Des frais de 0,4 M\$ ont été engagés au cours de la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023 (période de trois trimestres close le 1^{er} janvier 2023 – 0,2 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états intermédiaires du résultat net. Au 31 décembre 2023, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 5,0 M\$ (1^{er} janvier 2023 – 8,5 M\$; 2 avril 2023 – 1,1 M\$).

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours de marché. Les cours du marché comportent un risque de change et un risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les états financiers intermédiaires de la société sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. La société a conclu des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change découlant des produits, des achats et des charges libellés en ces devises. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023, la société a mis en œuvre le programme de couverture des flux de trésorerie d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2024.

Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Notes annexes (non audité)

La société a comptabilisé les pertes et les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le				Période de trois trimestres close le			
	31 décembre 2023		1 ^{er} janvier 2023		31 décembre 2023		1 ^{er} janvier 2023	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1,5)	0,8	(2,8)	0,7	1,5	0,1	(3,0)	0,8

La société a reclassé les pertes et les profits découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers intermédiaires indiqués dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global		<i>Données reclassées</i>		<i>Données reclassées</i>
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	\$	\$	\$	\$
Produits	1,1	3,7	1,3	4,0
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,1)	(0,4)	(0,6)	0,3
Stocks	0,4	0,1	0,4	—

Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, des profits latents de 2,1 M\$ et de 3,9 M\$, respectivement (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – profits latents de 6,2 M\$ et de 4,3 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états intermédiaires du résultat net.

Notes annexes (non audité)

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 31 décembre 2023 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	95,1 \$ US 133,2 € 2 164,7 ¥	Dollar américain Euro Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	35,8 \$ US 56,1 €	Dollar américain Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	0,8 CHF 774,6 CNY 29,0 £ 37,8 HKD	Franc suisse Yuan chinois Livre sterling Dollar de Hong Kong
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	2,7 CHF 43,2 CNY 6,5 £ 20,1 HKD	Franc suisse Yuan chinois Livre sterling Dollar de Hong Kong

Risque de change lié aux emprunts

La société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur son emprunt à terme libellé en dollars américains (se reporter à la note 11, « Emprunts »). La société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche des emprunts à terme.

Le tableau ci-dessous présente les pertes et les profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le				Période de trois trimestres close le			
	31 décembre 2023		1 ^{er} janvier 2023		31 décembre 2023		1 ^{er} janvier 2023	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6,0)	1,9	(1,8)	0,6	(3,0)	0,6	7,5	(2,6)

Notes annexes (non audité)

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,7)	0,2	(1,6)	0,6

Au cours du troisième trimestre et de la période de trois trimestres clos le 31 décembre 2023, des pertes latentes de 10,1 M\$ et de 7,7 M\$, respectivement (troisième trimestre et période de trois trimestres clos le 1^{er} janvier 2023 – perte latente de 4,6 M\$ et profit latent de 18,8 M\$, respectivement), sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisées au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états intermédiaires du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu des facilités en Chine continentale, de la facilité au Japon et de l'emprunt à terme, qui portent actuellement intérêt à des taux de 3,00 %, de 0,34 % et de 8,97 %, respectivement.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, qui prendront fin le 31 décembre 2025, afin de payer des taux d'intérêt fixes et de recevoir des taux d'intérêt variables sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Avec prise d'effet le 30 juin 2023, le taux de référence des taux d'intérêt variables compris dans les swaps a été modifié, passant du taux LIBOR au taux SOFR, et les taux fixes moyens ont été réduits, passant de 1,97 % à 1,76 %. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de l'emprunt à terme de 300,0 M\$ US. À la suite de cette modification, les swaps de taux d'intérêt sont toujours désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen au cours de la période de trois trimestres close le 31 décembre 2023 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon et l'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 0,3 M\$, de 0,2 M\$ et de 3,0 M\$, respectivement (période de trois trimestres close le 1^{er} janvier 2023 – 0,1 M\$, 0,2 M\$ et 2,9 M\$, respectivement).

**Notes annexes
(non audité)**

Note 17. Faits saillants sur les flux de trésorerie

Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Troisième trimestre clos le		Période de trois trimestres close le	
	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
	\$	\$	\$	\$
Créances clients	11,1	36,0	(86,7)	(75,0)
Stocks	45,7	35,3	(5,5)	(60,0)
Autres actifs courants	13,6	3,8	(3,0)	(8,9)
Créditeurs et charges à payer	25,0	42,6	27,6	66,9
Provisions	35,8	30,5	33,9	33,9
Autres	2,8	6,4	1,5	(5,0)
Variations des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	134,0	154,6	(32,2)	(48,1)

**Notes annexes
(non audité)**

Variations des passifs et des capitaux propres liés aux activités de financement

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2 avril 2023	9,8	13,7	(0,5)	395,7	334,8	118,7
Flux de trésorerie :						
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	(0,5)	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	11,7	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	—	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(3,0)	—	—
Coûts de transaction liés aux activités de financement	—	—	(0,1)	(0,1)	—	—
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	—	(110,5)
Paievements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(49,7)	—
Entrées résultant d'un regroupement d'entreprises	—	—	—	—	1,2	—
Émission d'actions	—	—	—	—	—	0,1
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Coûts de transaction à payer	—	—	(0,7)	—	—	—
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,3	0,1	—	—
Profits de change latents	—	—	—	(7,7)	(4,2)	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 8)	—	—	—	—	39,2	—
Rachat d'actions imputé aux bénéfices non distribués (note 12)	—	—	—	—	—	96,9
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	—	(0,3)
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 12)	—	—	—	—	—	3,9
31 décembre 2023	9,3	25,4	(1,0)	385,0	321,3	108,8

**Notes annexes
(non audité)**

	Facilités en Chine continentale	Facilité au Japon	Facilité renouvelable	Emprunt à terme	Obligations locatives	Capital social
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
3 avril 2022	—	—	(0,4)	370,0	250,7	118,5
Flux de trésorerie :						
Entrées de trésorerie découlant d'un regroupement d'entreprises	—	19,5	—	—	3,2	—
Emprunts sur les facilités en Chine continentale	15,7	—	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité au Japon	—	13,1	—	—	—	—
Emprunts sur la facilité renouvelable	—	—	(0,5)	—	—	—
Remboursements sur l'emprunt à terme	—	—	—	(3,0)	—	—
Rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	—	(16,1)
Paiements de capital sur les obligations locatives	—	—	—	—	(44,5)	—
Éléments sans effet sur la trésorerie :						
Amortissement des coûts de transaction différés	—	—	0,3	0,1	—	—
Perte de change latente	—	—	—	30,4	11,2	—
Entrées et modifications des obligations locatives (note 8)	—	—	—	—	96,3	—
Rachat d'actions imputé aux bénéfices non distribués (note 12)	—	—	—	—	—	14,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne détenues aux fins d'annulation en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	—	—	(0,2)
Surplus d'apport à l'émission d'actions (note 12)	—	—	—	—	—	2,7
1^{er} janvier 2023	15,7	32,6	(0,6)	397,5	316,9	119,5